

Mercredi, nouvelle mobilisation contre la fermeture de l'école La-Fontaine à Argentan

Pour protester contre la fermeture de l'école La-Fontaine, les parents d'élèves appellent à une nouvelle mobilisation, mercredi 28 juin 2023, à 18h15, au siège de l'Interco.



Vendredi 16 juin 2023, une première manifestation contre la fermeture de l'école Jean-de-La-Fontaine avait rassemblé 150 manifestants.

Mis à jour le 26 juin à 10h25 avec les informations sur la commission des dérogations.

Une deuxième mobilisation contre la fermeture de l'école Jean-de-La-Fontaine à Argentan (Orne) est organisée par les parents d'élèves, mercredi 28 juin 2023, à partir de 18h15, devant le siège de l'intercommunalité, face à la sous-préfecture.

"Ce n'est qu'un leurre"

Les parents d'élèves de l'école n'en démordent pas. Pour eux, la réunion proposée par Argentan Intercom le mercredi 28 juin 2023 "n'est qu'un leurre".

Lundi 5 juin 2023, lors d'une réunion publique, Frédéric Leveillé a invité les parents à des "ateliers d'échanges et de concertation pour entendre les propositions des parents d'élèves pour maintenir l'école Jean-de-La-Fontaine ouverte".

"On nous propose cet atelier, mais on a l'impression que c'est un leurre", commence Benoît Hubner, président de l'association des parents d'élèves, avant de poursuivre : "D'un côté on apprend qu'Écouché souhaite rattacher les élèves de Fontenai-sur-Orne à son école, dans la carte scolaire et d'un autre côté que la mairie souhaite récupérer les locaux pour d'autres activités".

Deux dérogations refusées

Selon nos informations, la commission qui statue sur les demandes de dérogations scolaires, s'est réunie jeudi 22 juin 2023.

Pour rappel, l'école Jean-de-La-Fontaine compte 44% d'enfants inscrits par dérogation, contre en moyenne 20% dans les autres écoles de l'intercommunalité.

Cette commission, composée de trois élus communautaires, de trois représentants de parents d'élèves et de trois directeurs ou directrices d'école a refusé deux demandes de dérogations.

En interne, certains craignent que cette première décision "accélère la chute des effectifs et ne laisse aucune chance à l'école".

Un parent d'élève parle même de "coup de poignard dans le dos".

Jean-Louis Menereul, élu à l'intercommunalité chargé du scolaire s'est refusé à tout commentaire : "je ne vais pas justifier les choix de la commission".